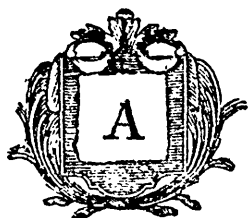


EXTRAIT DES PROCEDE'S, &c.



La Chambre du Conseil dans l'Evêché,
Mercredi le 25 Août, 1790.

PRE'SENS,

SON EXCELLENCE LE TRE'S HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER,
GOUVERNEUR,

L'Honorable WILLIAM SMITH, Ecuier, Juge en Chef,

ET

Les Honorables	{	HUGH FINLAY,	:	GEORGE POWNALL,	} Ecuiers.
		THOMAS DUNN,	:	HENRY CALDWELL,	
		EDWARD HARRISON,	:	WILLIAM GRANT,	
		JOHN COLLINS,	:	FRANÇOIS BABY,	
		ADAM MABANE,	:	C. DE LANAUDIERE,	
		J. C. G. DE LERY,	:	LE CTE. DUPRE',	

ORDONNE' par son Excellence, qu'un Comité de tout le Conseil examinera et fera son rapport d'un état des avantages et désavantages comparatifs de la Tenure en Franc et Commun Soccage, et des Tenures actuelles de la Province, sous une différente description, en regardant l'intérêt du public comme celui des individus qui possèdent sous telles Tenures; Qu'il délibere, et en cas que le changement des Tenures actuelles en Fief et Seigneurie, en Tenure de Soccage, paraisse être conseillé, Qu'il fera son rapport sur la maniere que l'on doit choisir